

Séance du 10 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 10 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : Mmes CAMPOS (Mme LALANNE), LANDRIEU (Mme VIRLOGEUX)

Absents excusés : Mmes et MM BAREILLE, BERGE, DOUARD

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : CCLB-Mise à disposition de service : Entretien du stade

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est vue restituer la compétence entretien et fonctionnement des équipements de sportifs du stade et de son terrain d'honneur en 2016.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de conventionner avec la Communauté de Communes des Luys en Béarn afin de mettre à disposition le service technique et le matériel intercommunal pour réaliser les opérations spécifiques d'entretien de terrains.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide :

-D'approuver les termes de la convention, entre la Commune et la Communauté de Communes des Luys en Béarn, relative à la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires à l'entretien de terrains au stade municipal.

-Donne pouvoir à Mme Bareille pour signer la présente convention 2023-2025.

-D'informer que la présente délibération sera transmise en Préfecture et à la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	20

CONVOCACTION	
Date :	05/01/2023
Affichage :	05/01/2023